

CTSD 13 février 2018 Propositions IA-DASEN / mesures particulières

I – PRIORITES DE LA POLITIQUE EDUCATIVE POUR LES ECOLES

1) 100% de réussite à l'école primaire

I. Le dédoublement des classes de CP à la rentrée 2017, dans les écoles élémentaires et primaires relevant de l'Education prioritaire renforcée (REP+) se poursuit à la rentrée 2018 avec le déploiement du dispositif pour les classes de CE1 :
87 classes « CE1 dédoublés » (11 dans les écoles de la ville de Colmar et 76 dans celle de Mulhouse).

II. Le dédoublement des classes de CP se poursuit à la rentrée 2018 dans les écoles élémentaires et primaires relevant de l'Education prioritaire (REP).

12 classes « CP dédoublés » (8 dans les écoles de la ville de Colmar et 4 dans celles de Mulhouse).

III. Le renforcement des apprentissages dans les CP bilingues en REP+.

Le renforcement des enseignements en français conduit à déployer quatre enseignants PDMQDC (1 à Colmar, 3 à Mulhouse) pour un total de 11 classes.

IV. Moyens de remplacement supplémentaires en REP+ pour le dispositif « 100% réussite au CE1 ».

A la rentrée 2018, 3 postes supplémentaires sont ouverts et dédiés au dispositif « 100% de réussite au CE1 » dans les écoles élémentaires et primaires REP+.

2) L'école inclusive : accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers

La scolarisation de tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit garanti par la loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

La mise en œuvre de cette loi nécessite encore des ajustements pour renforcer les dispositifs :

Ouverture de 4 postes dont :

- 2 ULIS école
- 1 poste « référent autisme »
- 1 poste « appui à la continuité pédagogique »

3) Politique de formation

L'accompagnement des équipes en REP et REP+ nécessite le renforcement des équipes de formateurs ; dans ce cadre un support équivalent à 0,25 est créé à Colmar.

Par ailleurs le soutien à la certification conduit à augmenter de manière importante le nombre de PEMF à la rentrée 2018 ; afin de leur permettre d'exercer pleinement leur mission de formateur notamment pour l'accompagnement des stagiaires, 3 ETP sont prévus pour les lauréats du CAFIPEMF.

4) Politique de remplacement

Un ZIL supplémentaire sera affecté dans trois circonscriptions particulièrement concernées par des besoins de remplacement.

II – RESTRUCTURATION DU RESEAU DES ECOLES

PROJETS DE REGROUPEMENTS ET/OU FUSIONS DE DIRECTIONS D'ECOLES (à l'étude) :

Circonscription d'Altkirch :

- Projet de regroupement dispersé **rentrée 2018** et fusion de direction entre l'école primaire de Jettingen 0680468P et l'école élémentaire « Jean Lefebvre » de Bérentzwiller 0680379T.

- Projet de regroupement concentré à la **rentrée 2020** entre les écoles du RPI Oltingue/Biederthal/Wolschwiller 0681406J, le RPI Fislis/Bettlach/Linsdorf 0680462H avec l'adhésion des communes de Kiffis, Lutter et de Raedersdorf.

- Projet de regroupement concentré à la **rentrée 2020** entre les écoles du RPI Durmenach/Bouxwiller/Roppentzwiller/Werentzhouse 0680393H.

- Projet de fusion de direction à la **rentrée 2021** entre l'école primaire de Ferrette 0681657G et l'école primaire de Ligsdorf 0680464K avec l'adhésion de la commune de Sondersdorf.

- Projet de regroupement dispersé entre les écoles du RPI Largitzen/Hindlingen (l'EM 0680436E de Largitzen et l'EE 0680426U de Hindlingen, l'école primaire du RPI Friesen/Ueberstrass 0680400R.

- Projet d'adhésion de la commune de Bisel (école primaire « Ecole du Parc » 0680467N) au RPI Riespach/Feldbach (école primaire 0681785W).

- Projet de RPI entre les communes de Hirsingue (école primaire « L'Envol du Petit Prince » 0681803R) et de Heimersdorf (école primaire 0681337J).

- Projet d'élargissement entre le RPI Hundsbach/Hausgauen (école primaire 0681531V) et le RPI Willer/Franken (école primaire 0680762J).

-Projet de fusion entre l'école maternelle 0681559A et l'école élémentaire 0680451W du RPI Emlingen/Heiwiller/Obermorschwiller/Schwoben.

- Projet d'adhésion de la commune de Moernach (école primaire 0680465L) au RPI Vieux-Ferrette/Koestlach (école primaire 0680756C).
- Projet d'adhésion de la commune de Durlinsdorf (école primaire 0681451H) au RPI Courtavon/Levoncourt/Liebsdorf/Oberlarg (école primaire 0680450V).

Circonscription d'Andolsheim :

- Projet de regroupement dispersé et fusion de direction **rentrée 2018** entre l'école maternelle 0680711D et l'école élémentaire « De la Hardt » 0681220G de Munchhouse et l'école primaire de Roggenhouse 0680267W.
- Projet de fusion des écoles élémentaires du RPI Durrenentzen 0680484G/Widensolen 0680501A/Urschenheim 0680500Z **rentrée 2018**. Direction à l'école élémentaire de Widensolen (décharge de direction en place à la rentrée 2017).

Circonscription de Colmar :

- Projet de Fusion de direction entre l'école maternelle « Jean Macé » 0681631D et l'école élémentaire « Jean Macé » 0681630C **rentrée 2018**.

Circonscription de Guebwiller :

- Projet de Fusion de direction entre les écoles du RPI Meyenheim/Munwiller (école maternelle 0680703V et école élémentaire 0681625X de Meyenheim et école primaire de Munwiller 0680249B).

Circonscription d'Illfurth :

- Projet de regroupement entre les communes de Hochstatt (école maternelle 0681154K et école élémentaire 0681408L de Hochstatt) et de Froeningen (école élémentaire 0680407Y)

Circonscription d'Ingersheim :

- Projet de fusion entre l'école maternelle 0681291J et l'école élémentaire 0681403F de Lapoutroie.

Circonscription de Riedisheim :

- Projet de fusion entre l'école primaire de Bantzenheim 0682042A et l'école primaire de Chalampé 0680857M.
- Projet d'élargissement du RPI Geispitzen/Waltenheim avec l'adhésion de la commune d'Uffheim.

Circonscription de Thann :

- Projet de fusion entre l'école maternelle 0680595C et élémentaire 0681505S « Blosen » de Thann **rentrée 2018**.
- Projet d'une convention entre les écoles des communes de Husseren-Wesserling (école maternelle « le Pommier Enchanté » 0680686B et école élémentaire EE 0681313H), de Mitzach (école primaire 0680372K) **rentrée 2018** et d'un regroupement dispersé **rentrée 2019** entre ces deux communes.
- Projet de regroupement concentré **rentrée 2020-2021** entre les communes de RPI Dolleren/Oberbruck/Rimbach-près-Masevaux/Sewen (école primaire de Dolleren 0681280X, écoles maternelles d'Oberbruck 0680713F et de Sewen 0680587U, les écoles élémentaires d'Oberbruck 0681411P, de Rimbach-près-Masevaux 0681296P et de Sewen 0681282Z).
- Projet de regroupement concentré **rentrée 2020-2021** entre les communes de RPI Aspach-le-Bas/Aspach-Michelbach/Schweighouse-Thann (école primaire du RPI 0681449F).
- Projet de fusion entre les écoles du RPI Leimbach/Rammersmatt (école maternelle 0681599U et école élémentaire 0681256W) **rentrée 2018**.
- Projet de fusion entre les écoles du RPI Bourbach-le-Bas/Roderen (école élémentaire de Bourbach-le-Bas 0681335G et l'école primaire de Roderen 0680678T).
- Projet de fusion entre l'école maternelle 0680609T et l'école élémentaire 0681644T du RPI Willer-sur-Thur/Goldbach-Altenbach.
- Projet de regroupement concentré entre les communes du RPI Mollau/Storckenshon/Urbès (école primaire 0682047F) et/ou projet de regroupement avec d'autres communes.
- Projet de fusion entre l'école maternelle 0680709B et l'école élémentaire 0681619P de Moosch.

Circonscription de Wintzenheim :

- Projet de regroupement concentré **rentrée 2018** des communes de Metzeral (école primaire 0680542V) et de Mittlach (école élémentaire 0680543W).
- Projet de RPI entre les communes d'Osenbach (EP 0680508H), de Soultzmatt (EM 0680591Y, EE 0681385L et EP 0681392U) et Westhalten (EP 06815559S) à la **rentrée 2019**.

Circonscription de Wittelsheim :

- Projet de regroupement dispersé **rentrée 2018** entre les communes de Galfingue (école primaire « Les Trois Tilleuls » 0680869A) et Heimsbrunn (école primaire 0680880M).

Circonscription de Wittenheim :

- Projet de Fusion de direction entre l'école maternelle « Les Perdrix » 0680695L et l'école élémentaire « Strueth » 0681252S de Kingersheim **rentrée 2018**.

CREATION DE REGROUPEMENTS ET FUSIONS DE DIRECTIONS D'ECOLES (actés) :

Circonscription de Guebwiller :

- Fusion de direction entre l'école maternelle « La Ruche » 0680660Y et l'école élémentaire « Les Hirondelles » 0680220V de Feldkirch. Direction 4 classes à l'école élémentaire « Les Hirondelles » (incidence décharge de direction +0.25) en conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Feldkirch en date du 13/11/2017.

Circonscription de Wintzenheim :

- Fusion des écoles du RPI Hattstatt/Gueberschwihr (école primaire 0681765Z de Hattstatt, l'école maternelle « Plein Soleil » 0680665D et l'école élémentaire « Plein Soleil » 0681216C de Gueberschwihr). Direction 5 classes à l'école élémentaire « Plein Soleil » de Gueberschwihr (incidence décharge de direction +0.25). En conformité avec les délibérations des conseils municipaux de Gueberschwihr (en date du 23/01/2018) et de Hattstatt (en date du 23/01/2018).

III – MESURES DIVERSES

Action 1 – ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE

• Classes passerelle :

Réouverture de la classe passerelle à l'école maternelle « Porte du Miroir » de la circonscription de Mulhouse 3 (0681460T).

Action 2 – ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE –

I. Ouverture de 12 classes CP dédoublés en REP :

- a) 8 classes à Colmar (5 classes à l'école élémentaire « J. J. Waltz » 0681082G et 3 classes à l'école élémentaire « Brant » 0681466Z,
- b) 4 classes à Mulhouse 3 au groupe scolaire « Dornach » 0681748F.

II. 2 ouvertures et 10 fermetures de classe « CP dédoublés » en REP+ :

- a) Colmar :
- Fermeture de 2 classes CP dédoublés à l'école élémentaire « Saint-Exupéry » 0681185U,
- b) Mulhouse :
- Fermeture d'une classe à l'école élémentaire « Louis Pergaud » 0681143Y,
- Ouverture de 2 classes à l'école élémentaire « Thérèse » 0681789A,
- Fermeture d'une classe à l'école élémentaire « Furstenberger » 0681311F,
- Fermeture d'une classe à l'école élémentaire « Wolf » 0681259Z,
- Fermeture d'une classe au groupe scolaire « Henri Sellier » 0681312G,
- Fermeture d'une classe à l'école élémentaire « Nordfeld » 0680984A,
- Fermeture de 3 classes à l'école élémentaire « Cour de Lorraine » 0681002V.

III. Ouverture de 87 classes « CE1 dédoublés » en REP+ :

- a) **11 classes à Colmar** (6 classes à l'école élémentaire « Saint-Exupéry » 0681185U, 4 classes à l'école élémentaire « Anne Frank » 0681391T et 1 classe à l'école primaire « Pfister » 0681797J),
- b) **76 classes à Mulhouse** (6 classes à l'école élémentaire « Louis Pergaud » 0681143Y, 6 classes à l'école élémentaire « Thérèse » 0681789A, 4 classes au groupe scolaire « La Fontaine » 0680996N, 5 classes à l'école élémentaire « Furstenberger » 0681311F, 4 classes à l'école élémentaire « Jean Zay » 0681307B, 5 classes à l'école élémentaire « Henri Matisse » 0681891L, 4 classes au groupe scolaire « Pierrefontaine » 0681459S, 4 classes au groupe scolaire « Drouot » 0681845L, 6 classes à l'école élémentaire « Wolf » 0681259Z, 5 classes au groupe scolaire « Henri Sellier » 0681312G, 3 classes au groupe scolaire « Wagner » 0681310E, 4 classes à l'école élémentaire « Paul Stintzi » 0681762W, 3 classes au groupe scolaire « Brossolette » 0680986C, 4 classes à l'école élémentaire « Nordfeld » 0680984A, 3 classes au groupe scolaire « Victor Hugo » 0681829U, 6 classes à l'école élémentaire « Cour de Lorraine » 0681002V et 4 classes à l'école élémentaire « Koechlin » 0681508V).

V. « Plus de maîtres que de classes »

- a) Fermeture de 4 postes PDMQDC :
- Groupe scolaire Dornach de Mulhouse 3 0681748F,
- Ecole élémentaire « J. J. Waltz » de Colmar 0681786X,
- Ecole élémentaire « Brant » de Colmar 0681466Z,
- Ecole élémentaire « Centre » de Wittelsheim 0680322F.
- b) Ouverture de 4 postes PDMQDC pour le renforcement des CP bilingues REP+ :
- Ecole primaire « Pfister » de Colmar 0681979J,
- 3 postes à Mulhouse (implantation à définir)

VI. CHAM

Fermeture d'une classe CHAM au groupe scolaire « La Fontaine » de Mulhouse 1 0680996N

Action 3 – BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS –

I. Unité pédagogique d'élèves arrivants allophones (UPE2A)

- Ouverture d'un demi-poste à l'école élémentaire « Louis Pergaud » de Mulhouse 1 (0681143Y),
- Ouverture d'un demi-poste à l'école primaire de Ferrette 0681657G,
- Ouverture d'un demi-poste à l'école élémentaire « Kléber » de Mulhouse 3 0681558Z,
- Fermeture d'un demi-poste au Groupe scolaire « Victor Hugo » de Mulhouse 2 (0681829U),

- Fermeture d'un demi-poste à l'école élémentaire « Galilée » de Saint-Louis 0681343R.

II. Ulis école

- Ouverture d'une Ulis école à l'école élémentaire "Centre" d'Ingersheim 0681305Z,
- Ouverture d'une Ulis école à l'école primaire « Albert Falco » d'Aspach 0681735S (circonscription d'Alkirch),
- Transfert de l'Ulis école de l'école primaire de Ferrette 0681657G vers l'école primaire « L'Envol du Petit Prince » de Hirsingue 0681803R.

III. Mesure d'accompagnement liée à la mise en œuvre de la carte de l'Education prioritaire à la rentrée 2015

- Fermeture d'un demi-poste à l'école maternelle « De Lattre de Tassigny » à Sainte-Marie-aux-Mines 0681056D,
- Fermeture du poste à l'école élémentaire « Centre » de Wittelsheim 0680322F.

IV. Postes ASH

- Ouverture d'un poste "service PIJ" à Colmar 0681883C,
- Fermeture d'un poste "enfants malades" à l'hôpital de Colmar" 0681183C,
- Fermeture de la CAP de Colmar 0681883C,
- Ouverture d'un poste « référent autisme » (implantation à définir),
- Ouverture d'un poste « appui à la continuité pédagogique » à l'A.S.H 0680102S.
- Rased : Transformation du poste G à Riedisheim « Lyautey » 0681806U en poste E.

Action 4 – FORMATION –

I. Postes destinés à l'organisation des actions de formation

Ouverture d'un quart de poste en éducation prioritaire (Ecole maternelle Les Géraniums Colmar).

II. Postes destinés au renforcement des PEMF

Création de 9 supports de décharge de PEMF soit 3 ETP (implantation à définir)

Action 5 – REMPLACEMENT –

I. Brigade REP+

Ouverture de 3 postes brigade REP+ (implantation à définir)

II. Remplacement dans les circonscriptions

Ouverture de 3 postes supplémentaires de ZIL : Colmar, Saint-Louis et Wittelsheim (implantation à définir)

Action 6 – PILOTAGE – ENCADREMENT

Maintien décharge de direction à titre exceptionnel :

Circonscription de Colmar :

- Ecole élémentaire « Adolphe Hirn » 0680197V ligne 388 (8 classes) : 0.5 au lieu de 0.33 (au titre de la difficulté scolaire),
- Ecole primaire « Georges Wickram » 0681909F lignes 772 et 773 (9 classes) : 0.5 au lieu de 0.33 (au titre d'une école exclusivement bilingue).

Circonscription de Guebwiller :

- Ecole élémentaire « E. Storck » 0680225A de Guebwiller ligne 701 (8 classes) : 0.5 au lieu de 0.33 (au titre de la difficulté locale).

Circonscription d'Ingersheim :

- Ecole élémentaire « André Aalberg » de Sainte-Marie-aux-Mines 0681410N ligne 689 (6 classes) : 0.5 au lieu de 0.25 (au titre de l'accompagnement de la sortie de l'éducation prioritaire).

Circonscription de Wintzenheim :

- Ecole élémentaire de Munster 0681507U ligne 674 (11 classes) : décharge complète au lieu de 0.5 (CADA et Ulis),
- Ecole élémentaire « Xavier Gerber » de Rouffach 0681692V ligne 678 (9 classes) : 0.5 au lieu de 0.33 (CADA et Ulis),
- Ecole élémentaire « La Dame Blanche de Wintzenheim 0681787Y ligne 391 (10 classes) : 0.75 au lieu de 0.50 (maintien +0.25 au titre du musée du Linge)